

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

Michel Pélieu, Président du Département des Hautes-Pyrénées a réuni le 16 décembre dernier les élus de la Commission Permanente afin de voter un ensemble d'aides et de dispositifs sur plusieurs de ses compétences. **Zoom sur certaines d'entre elles (liste non-exhaustive) soutenues par le Département :**

SOLIDARITÉS TERRITORIALES

APPEL A PROJETS « PÔLES TOURISTIQUES DES HAUTES-PYRÉNÉES »

Le Département accompagne les projets de développement touristique portés par les collectivités locales. Lors du dernier examen de dossiers, **10 projets ont ainsi bénéficié du soutien du Département pour un total de 420 114 € de subventions**, dont, à titre d'exemple :

- **13 443 attribués au bénéfice de la commune de Barèges** pour la création d'un sentier d'interprétation.
- **290 000 € attribués au bénéfice de la commune d'Aragnouet** pour la requalification du cœur de station de Piau-Engaly.
- **40 000 € attribués au bénéfice de la commune de Tournay** pour la création d'un « Caminaros » entre Bordes et Tournay.

Au total, le soutien financier attribué par le Département dans le cadre de l'appel à projets « Pôles touristiques des Hautes-Pyrénées » **s'élève à 2 012 500 € pour l'année 2022.**

DYNAMISATION DES COMMUNES URBAINES

Dans le cadre de son programme « Dynamisation des communes urbaines », **le Département a attribué un total de 1 021 000 € de subventions afin de soutenir 17 projets portés par les communes du territoire**, dont, à titre d'exemple :

- **19 000 € attribués au bénéfice de la commune de Castelnau-Magnoac** pour la réhabilitation et l'extension d'un cabinet dentaire.
- **200 000 € attribués au bénéfice de la commune de Bize** pour la création de 8 logements seniors.
- **60 000 € attribués à la commune de Bazet** pour l'aménagement d'une aire de jeux et d'un parking vert.
- **25 000 € attribués à la commune de Lourdes** pour la réfection de la piste BMX.

Au total, le soutien financier attribué par le Département dans le cadre de l'appel à projets « Dynamisation des communes urbaines » **s'élève à 3,8 M€ pour l'année 2022.**

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

581 500 € de subventions ont été attribuées dans le cadre du programme « Eau potable et assainissement », dont, à titre d'exemple :

- **300 000 € attribués au bénéfice de la commune de Gavarnie-Gèdre** pour la pose de compteurs individuels.
- **25 500 € attribués au bénéfice du Syndicat intercommunal d'assainissement de la Haute Vallée d'Aure (SIAHVA)** pour l'extension du réseau d'assainissement du quartier Estansangnet-Estansan
- **202 500 € attribués au bénéfice du Syndicat AEP Barousse du Comminges** pour la réhabilitation de la station d'épuration de Loures-Barousse.

ÉDUCATION / COLLÈGES

LE DÉPARTEMENT SOUTIENT LE CINÉMA EN MILIEU SCOLAIRE

Les dispositifs nationaux « Collège au cinéma » et « Ecole au cinéma » permettent aux enfants et adolescents de découvrir un minimum de trois films par an dans leur cinéma de proximité. Au printemps 2022, près de 1 800 élèves des collèges et des écoles du département ont bénéficié de cette action pilotée localement par le Parvis Scène nationale Tarbes Pyrénées.

- **Une aide de 20 000 € a été attribuée par le Département au Parvis afin de reconduire l'opération pour l'année scolaire 2022/2023.**

CONTACT PRESSE :

Julien COURDESSES, Relations presse
Tél. : 05 62 56 78 44 - julien.courdesses@ha-py.fr